

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 931

présenté par

M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

**ARTICLE 13**

Supprimer l'alinéa 10.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement de repli, le Groupe Écologiste s'oppose à ce que la loi donne une sanction au manquement au contrat d'engagement au respect des principes de la République. C'est un effet un dispositif flou qui risque de faire naître des décisions administratives arbitraires qui entraîneront des conséquences graves sur la situation des intéressés.